



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 20/10/2020

LANCEMENT DU RECENSEMENT AGRICOLE EN HAUTS-DE-FRANCE

L'édition 2020 du recensement agricole organisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation débute ce mois-ci

D'octobre 2020 à avril 2021, toutes les exploitations sont concernées par le recensement agricole. Cette opération, organisée tous les 10 ans simultanément dans tous les pays européens, vise à collecter de façon exhaustive un nombre très important de données sur l'agriculture et ses exploitants. Il s'agit d'une démarche simple et rapide.

Ces données serviront aussi bien aux chercheurs pour nourrir leurs travaux qu'aux décideurs dans la conduite des politiques agricoles en éclairant l'ensemble des acteurs sur des enjeux importants.

L'édition 2010 a par exemple permis de tirer plusieurs enseignements sur l'agriculture en Hauts-de-France :

- l'évolution moyenne de la taille de l'exploitation agricole est passée de 63 ha en 2000 à 80 ha en 2010 ;
- 1/4 des exploitants avaient 55 ans ou plus en 2000 contre 1/3 en 2010 ;
- le nombre d'élevages bovins avait diminué de 32% entre 2000 et 2010 tandis que le cheptel avait peu évolué (baisse de 6%).

Dans la région des Hauts de France, ce sont environ 27 000 exploitations qui seront enquêtées, dont 6 000 en face à face avec un enquêteur. Le reste des exploitants répondra à un questionnaire via Internet, de manière totalement sécurisée. Certains exploitants enquêtés en face à face seront amenés à répondre, en plus du questionnaire de base, à des questions plus approfondies portant sur certaines thématiques.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Les premiers résultats du recensement agricole 2020 seront rendus publics à partir de la fin de l'année 2021, sur le site Agreste, afin que tous les acteurs du monde agricole ainsi que le grand public puissent mieux connaître l'agriculture française dans sa diversité (de filière, de territoire, d'organisation, etc).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.recensementagricole2020.fr

Préfecture de la région Hauts-de-France
Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

